

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE [REDACTED]
de [REDACTED]
B.T.
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
678/90

BORDEREAU D'ENVOI
CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDiqué CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
Date 15/11/90 CH R017
Destinataires
V 32

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Le 05 Novembre 1990
LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
Commune de

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE
☒ PRÉLIMINAIRE ☐ FLAGRANT DÉLIT ☐ COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE CAS

90307279

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse.
2	Procès-verbal d'audition de témoin D
3	Procès-verbal d'audition de témoin D
4	Extrait de plan cadastral avec matérialisation de la trajectoire.
5	Objet dessiné par Mr D
6	Plan de situation et planche photographique.
7	Articles de presse parus concernant des faits observés à la même date.
☐ SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE	

DESTINATAIRES	☐ 1	Mr le Préfet des.....
	☐ 1	à..... Mr le Procureur de la République.
	☐ 1	à..... Mr le Général Commandant la Région Aérienne
	☒ 2	D.G.G.N. Bureau Défense-Opérations
	☐ 1	AUX ARCHIVES
☐ VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.		
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.		
VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ LE 30 Août 1990		
17 DEU 4906		

PROCÉDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS90307279
1 1/2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

- OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ- Observé le 5/11/1990 à 19 Heures,
l'agglomération

à 800 mètres à l'Est de

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour Trente Novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, à dix heures trente,
nous trouvant à lnous soussigné(s) E , Gendarme, O.P.J, affecté à la Compagnie de
, en résidence à la B.T.Vu les articles ----16----à----19----et----75----à----78----du Code de Procédure Pénale
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefsooo000 P R E A M B U L E 000ooo-----Le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix sept heures
cinquante, se présente dans les locaux de notre résidence Mr D
, employé de banque demeurant .------Cette personne nous déclare avoir aperçu la veille à dix neuf
heures une forme lumineuse se déplaçant dans l' espace aérien à
proximité de son domicile; il souhaite que nous recueillions son
témoignage.-----ooo000 M E S U R E S P R I S E S 000ooo----Par message 507/2 nous avons rendu compte des faits à notre
Commandant de Compagnie. Mr le Préfet et Mr le Procureur de la
République à , le Général Commandant la Région
Aérienne et la Direction Générale de la Gendarmerie ont également été
destinataires de cette diffusion.-----ooo000 E N Q U E T E 000ooo----Monsieur D nous relate dans quelles circonstances il a
pu observer ce phénomène curieux le cinq Novembre 1990 à dix neuf
heures, alors qu'il se trouvait devant la porte du garage de son
domicile. Il s'agit d'une observation nocturne qu'il présente sous la
forme d'un premier point lumineux comparable à un phare d'atterrissage
d'avion suivi d'un autre point d'intensité moindre et d'une traînée
comparable à de la cendre incandescente. Le tout formait un
parallélogramme se déplaçant dans le ciel selon l'axe Sud - Nord.
L'observation a duré une trentaine de secondes environ. Le témoin a eu
le temps d'alerter son épouse qui se trouvait à l'intérieur de la
maison et est sortie à temps pour le voir également.-----
(C.F. procès-verbal d'audition pièce n° 678/2).-----L ' O . P . J .

30707279

-----Le témoignage de D l' épouse fait apparaître le point lumineux le plus intense de couleur orangée et l'autre rouge.
(C.F. pièce n° 678/3)-----

L'audition sur les lieux même permet de fixer des repères au sol et de déterminer avec plus d'exactitude l'axe de déplacement que nous matérialisons sur le plan cadastral. (C.F. pièce n° 678/4).-----

-----Mr D a schématiquement dessiné l'objet observé afin de nous permettre d'annexer son croquis au présent procès-verbal.(C.F. pièce n° 678/5)-----

-----Le plan de situation d'une part, et les prises de vues effectuées sur le site, destinés à localiser les lieux et à donner une idée de l'angle de vision et du secteur d'espace aérien dont disposaient les observateurs, font l'objet de la pièce 678/6.-----

-----Lors de leurs auditions, nous avons présenté aux époux D la revue du GEPAN (Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés). afin qu'ils puissent étudier les photographies qui y figurent sous l'intitulé " Quelques objets et quelques phénomènes pouvant être à l'origine de confusions".-----
Au cours de cette opération ils n'ont pu identifier ou assimiler les photos présentées avec l'objet aperçu.-----

ooo000

C L O T U R E

000ooo

-----Les recherches entreprises au cours des différents services de surveillance générale n'ont pas permis de recueillir d'autres témoignages ou d'apporter des précisions concernant cette affaire.

-----Dans la période de temps incriminée, des articles faisant état de diverses observations similaires ont paru dans le journal " ". Ces articles dans lesquels différentes hypothèses sont évoquées ont été recueillis et font l'objet de la pièce n° 678/7.-----

-----Conformément aux dispositions en vigueur, nous avons établi le présent procès-verbal en six exemplaires tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.-----

Fait et clos à

le 30/11/90

L ' O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE XXXXXXXXXX
de
XXX ^E
BT
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
678 / 1990

PROCÉDURE

D 'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

0307279	
N° PIÈCE	N° FOLIOLET
2	1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
--

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour **Six Novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, à dix sept heures cinquante**
cinq,
nous soussigné(s) **E**, Gendarme, O.P.J., affecté à la Compagnie de
, en résidence à la BT,
vu les articles du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE	
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)	
D	
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)	NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M, né	
FILIATION	SITUATION DE FAMILLE
fils de	Marié 2 enfants
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION	
demeurant, Employé de Banque.-----	
Nous trouvant à, comparaît devant nous la personne ci-dessus	
nommée, qui entendue séparément, nous déclare :-----	
--Je me présente ce jour à vos services pour vous signaler un phénomène	
curieux que j'ai observé le 5/11/90 aux environs de 19 Heures.-----	
Je me trouvais devant la porte de mon domicile lorsque j'ai aperçu dans le	
ciel une forme lumineuse surprenante.-----	
--Il s'agissait tout d'abord d'un point comparable à un phare d'atterrissage	
d'avion. Un deuxième point beaucoup moins intense suivait et derrière une	
ligne comparable à de la cendre encore incandescente.-----	
---Le tout formait un parallélogramme. J'ai pu voir cela pendant une	
trentaine de secondes. La porte de mon domicile devant laquelle je me	
trouvais est orientée à l'Ouest. Le tout se déplaçait dans l'axe Sud - Nord.	
---je ne peux évaluer la vitesse, cela pourrait être comparé à la vitesse	
d'un avion à altitude relativement basse.-----	
--Aucun bruit si faible soit-il n'était perceptible et j'ai pensé à un	
avion dont le moteur aurait été coupé.-----	
--J'ai prévenu mon épouse et mon fils qui ont pu voir la fin du passage	
avant que la limite des arbres ne nous le cache.-----	
--Avant que cela ne disparaisse j'ai vu comme une traîne sur un côté de la	
ligne dont je vous ai parlé.-----	
--Pour ma part j'ai pensé à un avion tout moteur coupé qui aurait été en	
perte d'altitude. J'ai demandé à plusieurs personnes si elles avaient vu	
une chose semblable mais aucune n'a répondu par l'affirmative.-----	
--À midi mon épouse m'a signalé avoir entendu parler d'une observation	
faite sur.-----	
--Autour de mon domicile au premier abord aucune trace au sol n'est visible.	
--C'est tout ce que je peux vous dire sur ce que j'ai vu.-----	
Le six Novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, à dix huit heures quarante	
cinq, lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la	
déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter	
ou à y retrancher.	
<u>La personne entendue.</u>	
<u>L ' O.P.J.</u>	

678/90

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

90307279/2
N° PIÈCE 3
N° FEUILLET 1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Sept Novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, à seize heures vingt

nous soussigné(s) E

, Gendarme, O.P.J., affecté à la Compagnie de
en résidence à la B.T. de

vu les articles 16----- à-----19 ----- et----- 75-----à-----78

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

D _____, épouse

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F née le

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fille de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant _____, secrétaire de mairie, qui

nous déclare : -----
-----Hier soir, vers 19 Heures, mon mari m'a appelée pour voir une
chose étrange dans le ciel.----------Je suis sortie de mon domicile et effectivement j'ai vu une
première lumière plutôt rouge et en dessous décalé vers la gauche une
lumière plus puissante orangée.-----

-----Cette dernière clignotait ou étincelait.-----

-----Derrière se formait une traînée large et blanche.-----

-----Je ne l'ai pas vue longtemps car la limite des arbres a
rapidement caché le tout.-----

-----Cela se déplaçait dans l'axe Ouest - Nord - Est .-----

-----Pour matérialiser je dirai dans l'axe formé par le garage
extérieur et la cabane à poule.----------Aucun bruit n'était perceptible. Je ne peux évaluer la vitesse à
laquelle ces lumières se déplaçaient.----------Cela n'avait pas une forme bien définie, c'était deux lumières
bien distantes.-----

-----Je n'ai pas remarqué autre chose.-----

--Le sept novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix à seize heures
quarante : Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de
la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y
ajouter ou à y retrancher.-----

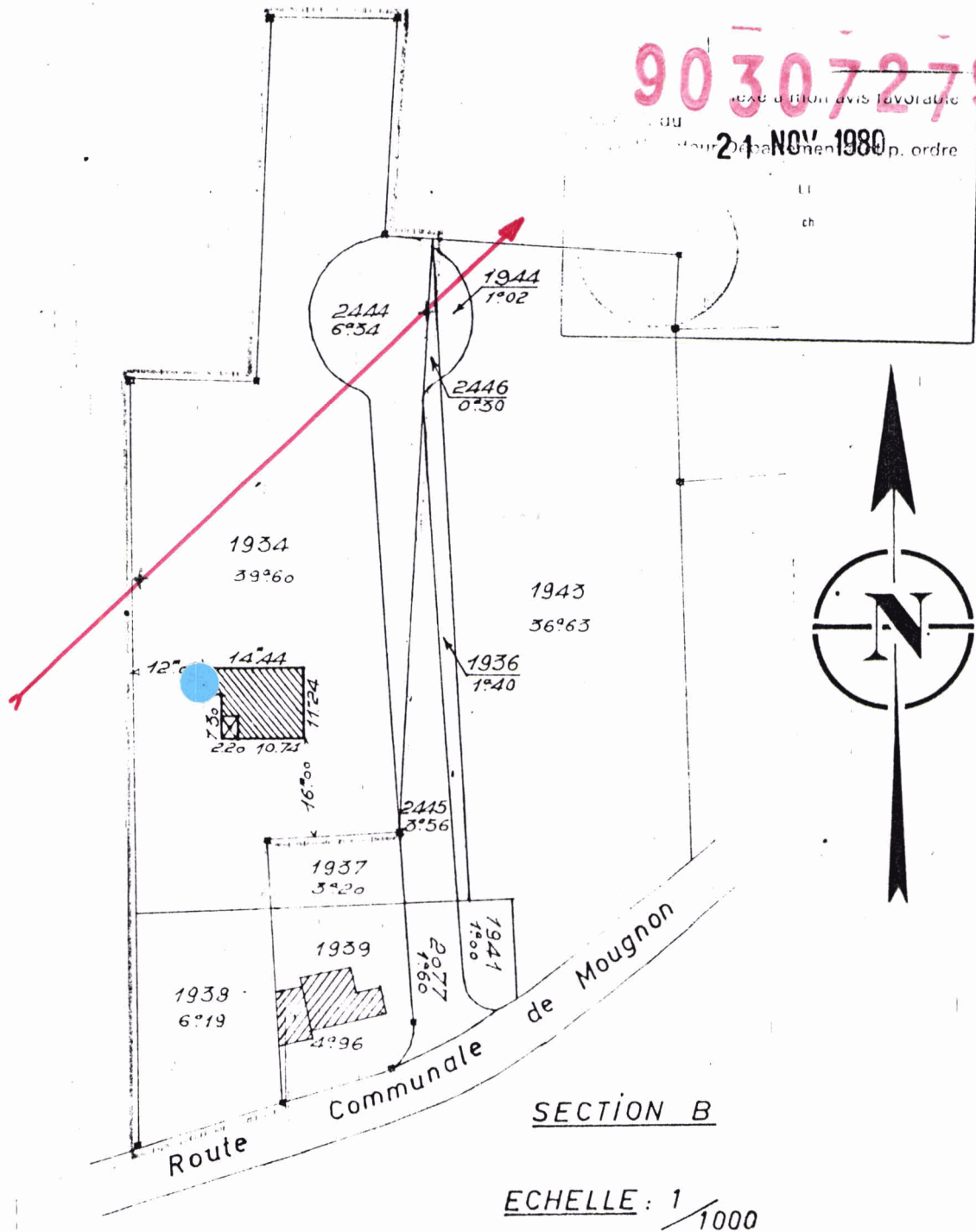
La personne entendue.

L' O.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

90307279

21 NOV 1980



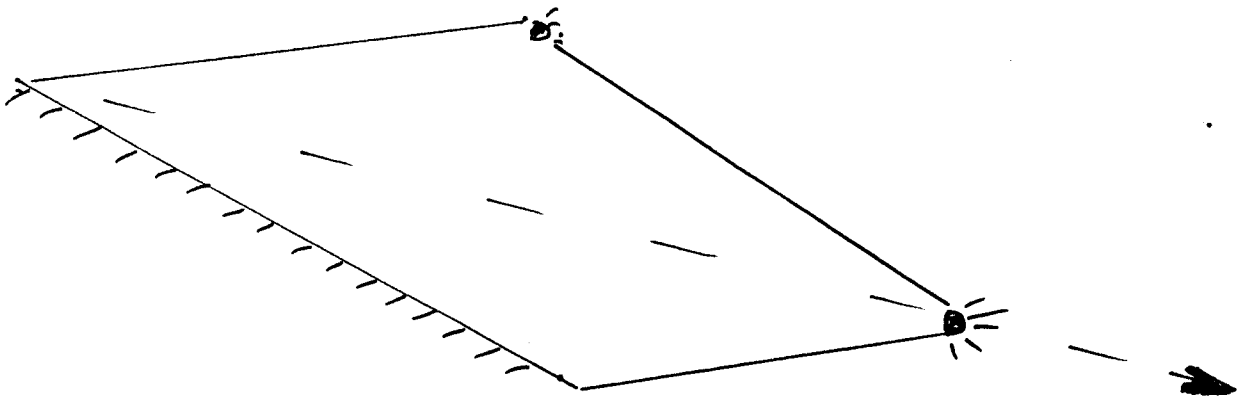
COMMUNE

LOCAL de

DI

Localisation du Point d'observation.

90307279



Dessin de Mr D



Prise de vue effectuée depuis l'emplacement occupé par les témoins lors de l'observation.



● Localisation du point d'observation.

6/11/90

Un objet lumineux dans le ciel

Est-ce un ballon stratosphérique du Centre d'études spatiales ?

De nombreux ont aperçu un objet très volumineux et très lumineux dans le ciel, lundi, peu après 19 heures.

A cette heure-là, la division ballons du Centre national d'études spatiales

a largué un ballon stratosphérique destiné à recueillir des informations en très haute altitude pour le compte d'une expérience

Mais s'agit-il d'un seul et même objet ?

A la base aérienne, on déclare officiellement qu'aucun équipage en vol n'a recueilli de témoignage sur cette affaire.

L, responsable du club astronomique de l'Association culturelle de, déclarait hier soir : « Les témoignages évoquent une forme de Y. A chacune des deux pointes, il y avait des phares blancs de très forte intensité. Cet engin ne faisait aucun bruit en se déplaçant ».

Pour D, de la même association, il peut s'agir de la chute d'un satellite : « La variété des métaux qui composent ces engins, en brûlant dans l'atmosphère, peut donner ces lumières différentes... »

Au CNES

on prend la chose avec amusement. Cet organisme lance nuitamment dans l'atmosphère une cinquantaine de ballons par an.

Les dimensions correspondent à l'engin largué lundi soir. La queue double fait penser aux hélingues et aux parachutes qui entourent le ballon proprement dit. Quant à l'intensité lumineuse, elle rappelle le flash balise qui donne une dimension fantomatique aux accessoires du ballon.

OVNIS DANS LE CIEL EUROPÉEN

7/11/90

Descriptions troublantes

Les phénomènes lumineux observés entre provenaient, selon les scientifiques, d'un météorite entrant dans l'atmosphère. De nombreux témoins restent sceptiques

De nombreuses personnes à travers la France entière, ainsi que dans d'autres pays comme l'Allemagne, la Belgique ou la Grande-Bretagne, sont formelles : lundi soir, vers 19 heures, elles ont aperçu un étrange objet lumineux, en forme de triangle ou de losange, qui se déplaçait rapidement en dessous de la couche nuageuse.

L'observation de ce type de phénomène dans le ciel ne manque jamais de susciter des émotions qui poussent de nombreux témoins à penser tout de suite aux ovnis d'origine extraterrestre alors qu'en réalité, il s'agit de météorites, de débris de satellites brûlant dans les couches denses de

l'atmosphère ou de ballons stratosphériques éclairés par les derniers rayons du soleil couchant.

Cette fois-ci, la quantité et la similitude troublante des descriptions fait prendre le phénomène au sérieux, d'autant que des observateurs professionnels figurent parmi les témoins.

Le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPPA) du Centre national d'études spatiales (CNES), n'a pas hésité à inviter tous les témoins à lui fournir des indications sur leurs observations.

A l'heure actuelle, « il n'est pas possible de se prononcer » sur l'origine exacte de cet événement, reconnaissent les spécialistes de

ce service, qui ont pris contact avec la NASA américaine pour se renseigner sur les rentrées éventuelles de satellites dans l'atmosphère ou les retombées naturelles d'autres objets divers comme les ballons lancés par le CNES ou météorologiques.

En revanche, pour les astronomes allemands de l'observatoire de Munich, il n'y a aucun doute : les descriptions du phénomène correspondent à l'explosion d'une météorite lors de son entrée dans l'atmosphère.

Ce que contestent de nombreux habitants de notre région, témoins du phénomène. En très grande majorité, ils refusent de croire à l'hypothèse du météorite.

OVNIS

09/11/90

P : « Bizarre, bizarre... »

Les explications officielles fournies pour expliquer le phénomène de lundi soir ne satisfont pas P que se passionne pour l'étude des ovnis

Recueilli par
C

Directeur de recherches au CNRS, le Centre national de la recherche scientifique, spécialiste de relativité générale, P se passionne depuis bien longtemps pour les OVNIS. Il vient même de publier un livre à ce sujet (1). Livre qui titille pas mal de ses collègues scientifiques,

P n'hésite pas à s'interroger très librement sur ce genre de phénomènes. Le dernier en date n'étant d'ailleurs pas fait pour fournir de

réponses indubitables à ses interrogations.

« On nous dit qu'il pourrait s'agir d'un satellite rentrant dans l'atmosphère. Moi, je veux bien. Mais la rentrée d'un engin de ce type ne dure pas trois minutes d'affilée, comme lundi soir. Ou alors, il faudrait envisager la rentrée de plusieurs satellites à la queue leu leu, ce qui est fort peu vraisemblable. D'autant que le phénomène s'est produit d'est en ouest, alors que les satellites tournent et retombent d'ouest en est. Enfin, leur rentrée n'est jamais fortuite, ils sont suivis à la trace.

Et aucune annonce a posteriori n'a même été faite par les organismes chargés du suivi de tels engins.

On parle de météorite, en particulier chez les Allemands ? Y compris parmi vos collègues astronomes...

Là encore, même réflexion. Des amis astronomes m'ont dit avoir vu des rentrées de météorites, mais le phénomène dure dix secondes au maximum, et la durée de celui-ci les étonne. De plus, il a été visible de Barcelone à Munich et de Rome à Londres, sur des milliers de kilomètres. Or, les météorites « brûlent » à partir de 40 kilo-

mètres d'altitude et en dessous. Avec la courbure de la terre, il n'est guère possible qu'on ait pu les voir se consumer depuis des points aussi éloignés. La remarque vaut encore davantage si l'on estime que le météore a éclaté en morceaux. On n'aurait pas pu voir ceux-ci d'aussi loin. Et ils n'auraient pas été alignés, comme des témoins de très bonne foi m'ont certifié avoir vu les « points » lumineux dans le ciel ce soir-là. Alors, le moins qu'on puisse dire, c'est : bizarre, bizarre... »

(1) P... « Enquête sur les OVNIS », Editions

Toutes les hypothèses

Face à la marée des témoignages, les experts demandent un peu de temps pour donner une explication fiable

Les experts du Centre national des études spatiales (CNES) ont besoin de plus d'une semaine pour tenter de donner une réponse scientifique au phénomène lumineux observé lundi soir dans le ciel européen.

Ils ont été frappés par « la cohérence, la concordance et la multiplicité » des témoignages recueillis par la gendarmerie et la police sur ces « lumières orange, jaune et verte disposées en triangle ».

Le service d'expertise pour les phénomènes de rentrée dans l'atmosphère atmosphérique (SE-

PRA), dépendant du CNES, a été chargé de mener l'enquête.

Contrairement à l'observatoire de Munich, qui a annoncé que les étranges lumières avaient été provoqués par l'explosion d'un météorite, le SEPRA n'écarter aucune hypothèse.

De son côté, afin de mieux cerner la nature du ou des phénomènes, la Banque internationale de données ufologiques (1) invite les témoins à lui adresser une « description précise et détaillée des faits ».

Cette banque de données, créée en 1986 par le secrétariat aux re-

cherches et études spéciales existant lui-même depuis une vingtaine d'années, demande aux témoins de lui faire part de tout indice direct ou indirect, lié à l'apparition de ces « points lumineux en déplacement » : la date, l'heure, la durée, le lieu précis et la nature détaillée de l'observation avec, si possible, un dessin coloré, ainsi que la description d'éventuelles réactions animales anormales, perturbation du réseau électrique local, arrêt de moteur sans raison connue, etc...

(1) Banque internationale de données ufologiques.

: rien au radar, mais...

L'espace aérien français fait l'objet de la surveillance attentive et permanente des militaires. Or, lundi soir, un étrange objet lumineux a été remarqué dans le ciel, à des altitudes variant selon les témoignages. Contactée par nos soins, l'école de spécialisation de l'aviation légère de l'armée de terre (ESALAT), à *indiquait* « sur le cahier d'événements, il est noté qu'un pilote a remarqué des lumières curieuses. Aucune trace n'a été décelée au radar ». Le capitaine M *, chargé des relations extérieures n'en dira pas plus. Version officielle.*

Une autre diffère. Elle est chuchotée. Dans le milieu militaire, où l'on parle d'un avion ravitailleur de type KC 135, en mission secrète volant entouré d'avions chasseurs. Dans ces conditions pourquoi le dispositif radar, en fonctionnement vers 19 heures, en raison d'un vol de nuit, des Alouette *ne les aurait-il pas détectés. Une chose est sûre même si elle n'est pas clamée sous tous les toits. Des pilotes de l'ESALAT ont bien vu une immense masse les survoler, équipée de lumières blanches, disposées de façon anarchique, à quelques dizaines de mètres au-dessus de leurs « hélices ». Soit à environ 1 500 mètres. En direction nord, vers* *Où l'on sait que le même constat a été fait par des militaires à qui la hié-*

rarchie aurait fortement préconisé le silence. Un aviateur monitois a été un peu plus précis encore. Le militaire, qui était en vol a remarqué la forme ronde de la partie inférieure de « l'appareil ».

« J'ENY CROIS PAS »

Ces descriptions sont proches de celle d'un témoin.

H *, militaire retraité de l'ESALAT, expose « satellite ou météorite, zéro. Je n'y crois pas. Je pêchais sur la plage de*

*J'ai vu deux épaisses fumées apparaître à environ 10 000 mètres d'altitude, à la verticale du coucher de soleil. » Et d'ajouter : « Quelques instants plus tard, le même phénomène apparaissait mais cette fois à 200 mètres. Là, j'ai distingué des éclairages rouges et orange. » Il n'était pas seul. H *enfonce bien le clou. « M. G *, pilote de ligne à la retraite a cru que c'était un gros***

porteur. Il a cru que l'appareil était en difficulté et qu'il voulait atterrir à

L'angle pris par l'engin lui a fait penser qu'il se crasherait avant. »

On est loin de la thèse de la météorite explosant lors de son entrée dans l'atmosphère. Une hypothèse à laquelle ne veulent pas croire M^{me} F *, de*

« Avec mon fils, nous avons distingué les contours de cette chose. Ils brillaient. Nous avons aussi entendu du bruit. Comme des crachotements. Un son proche de celui émis par une Mobylette. »

A *Pi *apporte son témoignage : « Les lumières clignotaient. Il y avait plus de blanches que de rouges. J'ai eu l'impression que cette chose piquait. Elle a disparu en direction de** *» Effectivement.*

Mystérieux « cigare »

■ De nombreux témoignages concordent : une forme lumineuse allongée ressemblant à un cigare a été observée mardi soir, très précisément à 21 h 55, entre le *et l'autoroute*

Le phénomène a duré une minute environ. Certains ont d'abord cru apercevoir un avion en feu tentant d'effectuer son approche vers l'aéroport de *mais ont constaté que la forme en question ne progressait pas. Les observateurs ont*

également noté que lorsque la lumière jaune a perdu de son intensité une forte traînée est apparue à l'arrière, ainsi que des cercles au-dessous du mystérieux cigare. Seul point sur lequel les témoignages divergent : certains ont entendu le bruit d'une explosion, d'autres pas.

Quoiqu'il en soit, aucune explication n'a pu encore être fournie par les scientifiques et les militaires.